LES VACCINS : LA POLÉMIQUE DURE



Photo : http://www.google.fr/

Le sujet réapparait régulièrement à l'occasion de faits divers ou de campagne de vaccination. Les vaccins sont-ils dangereux pour la santé ? La réponse semble-t-il est NON si l'on considère le nombre de personnes immunisées par les différents vaccins mais aussi OUI si l'on observe le nombre relativement important de gens victimes d'effets secondaires les jours ou les semaines qui suivent une vaccination. La polémique réside non pas dans le vaccin proprement dit mais dans sa composition très opaque. J'ouvre une parenthèse pour signaler que dans le domaine alimentaire il est exigé que la composition, même si elle présente souvent quelques imprécisions, soit indiquée sur l'emballage des produits. Dans le domaine de la vaccination les laboratoires (1) en sont dispensés. Si vous demandez à votre médecin de vous donner la composition d'un vaccin, il en sera bien incapable. Vous devez donc lui faire confiance, ce qui d'ailleurs est une aberration. Ou est le principe de précaution ? Beaucoup de gens savent néanmoins que le vaccin est souvent une forme atténué de la maladie (virus, bactéries morts) destinée à préparer le corps a réagir énergiquement en cas d'épidémie. Ce principe de fonctionnement est d'ailleurs bien compris de la population. Ce qui gêne le français en l'occurrence ce sont les adjuvants qui l'accompagnent pour stimuler son efficacité. Parmi ceux-ci les sels d'aluminium (2) dont les effets secondaires ont été mis en évidence notamment par l'Institut Pasteur. Ce dernier les a remplacés de 1975 à 1985 par du phosphate de calcium créant ainsi des vaccins dits IPAD. Malheureusement, courant 1985 le laboratoire privé Mérieux a racheté Pasteur et, en 1987 les vaccins IPAD ont été abandonnés. Ils avaient pourtant fait leur preuve. Des considérations probablement de coût ont dû prévaloir sur le bien être des patients. Outre l'aluminium, il existe d'autres adjuvants. Pour en savoir plus sur ces produits mal connus aller voir là.

Les vaccins ont donc leur défenseurs qui argumentent en avançant le

nombre de personnes protégés et leurs détracteurs qui comptabilisent les victimes collatérales. Les opposants à la vaccination peuvent faire référence à la loi Kouchner qui autorise une personne à refuser un acte médical. Le ministère public, lui, peut reprocher aux parents de la maltraitance à un enfant auquel ils refusent toute vaccination. La justice doit donc trancher.

C'est l'affaire qui a momentanément intéressé les médias ces jours derniers et dont vous pouvez prendre connaissance dans le court extrait sonore ci-après puisé dans le journal de 12h30 de RTL du 9 octobre dernier. Vous noterez dans cet extrait quelques imprécisions et l'extrême confiance de la spécialiste maison, Odile Pouget, dans les avis officiels sur les bienfaits de la vaccination.

https://dl.dropboxusercontent.com/u/16074056/mp3/Autres/Pol%C3%A9miques%20sur%20les%20vaccins.mp3

Voir aussi le point de vue du professeur Joyeux cancérologue, très perplexe sur la réelle efficacité des vaccins ainsi que l'article « vaccin : ce que tout parent doit savoir« .

Si vous avez un avis ou des témoignages sur la question, n'hésitez pas à vous exprimer.

(1) Pour les laboratoires la vaccination est un véritable jackpot. Souvenez-vous des 90 millions de doses contre le H1N1. Contre la grippe chaque année c'est entre 8 et 10 millions de boîtes qui sont vendues. Et ce ne sont que quelques exemples !

(2) L'aluminium est présent dans d'autres médicaments comme le Maalox (pour calmer les maux d'estomac) et dans de nombreux déodorants dont certains se vantent depuis peu de ne plus en contenir. Allez savoir pourquoi.